

LE GOUVERNEMENT PASSE EN FORCE À L'ASSEMBLÉE

IMPOSONS LA CENSURE DE LA RUE !

BULLETIN NPA TECHNOCENTRE RENAULT GUYANCOURT 19 / 05 / 2016

Alors que l'immense majorité de la population est opposée à la Loi El Khomri, Hollande et Valls ont décidé de passer en force, en recourant à l'article 49-3 de la Constitution, pour faire passer la loi travail sans vote. Eux qui étaient farouchement opposés à l'utilisation de cet article à l'époque où ils étaient dans l'opposition, dénoncée par Hollande comme « une brutalité » et « un déni de démocratie », ils s'arrogent le droit d'y recourir sous prétexte qu'ils sauraient mieux que nous ce qui est bon et juste !

Quant à la plupart des députés « frondeurs » et écologistes, ils ont choisi de laisser passer le texte plutôt que de voter la motion de censure et la démission du gouvernement, sous prétexte de ne pas mêler leurs voix à celles de la droite. Ils n'ont pourtant pas eu les mêmes états d'âme en mêlant leurs voix à celles de la droite pour prolonger l'état d'urgence jusqu'en juillet !

Nous pouvons gagner !

Parce que le texte est loin d'être définitivement adopté. Il doit maintenant être examiné par le Sénat, où la droite va jouer la surenchère, avant de revenir devant l'Assemblée. Hollande a beau fanfaronner sur Europe 1 en affirmant que « cette loi, elle va passer, je ne céderai pas », nous pouvons encore gagner. Il y a 10 ans, en 2006, le gouvernement De Villepin avait retiré le Contrat Première Embauche (CPE) alors que le projet avait été définitivement adopté et après avoir utilisé le 49-3. Tout va dépendre du niveau de la mobilisation, du nombre de salariés et de jeunes qui vont encore descendre dans la rue et faire grève pour durcir le mouvement.

Dégageons le gouvernement et sa loi.

Le gouvernement utilise la violence policière pour intimider, diviser et réprimer les manifestants. Il criminalise les opposants en les poursuivant et les condamnant à de lourdes peines. Il prétend

interdire à certains le droit de manifester en s'appuyant sur l'État d'urgence, soi-disant instauré pour combattre le terrorisme, alors qu'il n'a rien de précis à leur reprocher.

Ce gouvernement n'est plus légitime, ni pour la population, ni même dans sa propre majorité. Il doit dégager par tous les moyens nécessaires !

L'enjeu des jours prochains est clair : renvoyer

comme un boomerang à Hollande et Valls leur acharnement à passer en force en utilisant à la fois les mécanismes antidémocratiques de la V^{ème} République et la violence policière. Dans la foulée de l'État d'urgence, ils pensaient pouvoir tout se permettre. Ça ne passe pas. Le gouvernement n'a jamais été aussi faible et discrédité, le PS est en crise profonde. Cela offre au mouvement social la possibilité de gagner, d'arracher ce dont il a le plus besoin : une victoire !

SELON MACRON :
"LES REPRÉSENTATIONS DE JEUNES N'ONT PAS FORCÉMENT UNE PLEINE CONSCIENCE DU MONDE DANS LEQUEL NOUS ENTRONS"



L'épreuve de force, c'est maintenant

Pour toutes celles et ceux qui refusent la « loi travail » – salariés du public et du privé, chômeurs, précaires, lycéens et étudiants – c'est le moment d'y aller toutes et tous ensemble. On sait que les grèves de 24 heures, espacées dans le temps, comme l'ont proposé jusqu'à présent les directions des centrales syndicales, ne suffiront pas. Après la journée de grèves et de manifestations du mardi 17 mai, l'entrée en grève des cheminots, les appels à la grève reconductible dans plusieurs secteurs, la journée de grève appelée le jeudi 19 mai par l'intersyndicale doit être l'occasion de faire monter d'un cran la mobilisation : en se donnant l'objectif de parvenir à bloquer l'activité économique du pays.

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est d'y aller maintenant tous ensemble : une grève générale pour en finir avec la loi El Khomri, ce gouvernement PS-MEDEF et leur monde pourri.

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, le site est essentiel à l'échange d'informations sur l'actualité des luttes dans notre secteur



LA LOI TRAVAIL ? NI A RENAULT NI AILLEURS !

« Les ouvriers pourront quitter la Maison une heure après avoir prévenu le contremaître. Réciproquement, la Maison se réserve le droit de remercier sans indemnité les ouvriers en les faisant prévenir par le contremaître une heure d'avance. » (Article 7 du règlement intérieur des usines Renault de 1906, qui figurait dans les contrats de travail). Remplacer les droits collectifs minimaux garantis par le Code du Travail par des contrats individuels imposés par le patron, tel est l'objectif de la « loi travail ». Avec leur concept fumeux « d'agilité » (licencier plus facilement pour créer de l'emploi), El Khomri, Macron et Gattaz n'ont rien inventé. Leur « modernité », c'est nous ramener plus d'un siècle en arrière. Plus que jamais, à Renault ou ailleurs, article 49-3 ou pas, retrait de la loi travail !

CARLOS GHOSN SOIGNE SON PORTEFEUILLE

Carlos Ghosn est un champion de monopoly industriel et financier. Nissan, dont il est le PDG, va prendre le contrôle de l'entreprise japonaise Mitsubishi. C'était une firme à vendre : dans la foulée du scandale Volkswagen, il avait été révélé que la marque japonaise faisait encore pire et mentait depuis 25 ans sur ses consommations. Elle a perdu 40 % de sa valeur boursière en quelques mois. Le traider Ghosn a tiré plus vite que les autres concurrents pour la racheter à 1,4 milliard d'€. L'ensemble Nissan-Renault-Autovaz et Mitsubishi représente 9,52 millions de voitures, dans le top 4 des grands groupes automobiles avec Toyota, VAG et GM. Renault occupe une place de plus en plus réduite dans ce conglomérat. Cette course au gigantisme entraîne systématiquement des restructurations. Le portefeuille et la mégalomanie de Ghosn vont encore enfler. Mais l'essentiel est ailleurs : ce monopoly sert avant tout les intérêts et dividendes de ceux qui possèdent ces groupes mondialisés, au détriment de leurs salariés. Une raison suffisante pour leur retirer les leviers de commande : en France, exproprier Renault et PSA pour les placer sous le contrôle de ses salariés au sein d'un secteur automobile, au bénéfice des usagers et non des profits.

IL EST TEMPS D'ARRETER LES GHOSNERIES

L'Assemblée Générale des actionnaires de Renault du 29 avril a désapprouvé à 54 % la rémunération de Carlos Ghosn: une première pour une entreprise du CAC 40 ! Mais pas de quoi impressionner le Conseil d'Administration qu'il dirige au doigt et à l'oeil. En déclarant « *ce n'est pas aux actionnaires de décider la rémunération du président* », Ghosn s'est assis sur ce vote et a validé son pactole : 7,251 millions d'€ de revenu annuel (41 000 € par jour, soit 34 SMIC par jour), en plus de ses 8 millions de Nissan. Macron menace maintenant de légiférer sur la rémunération des dirigeants. Mais ça fait 27 ans que de telles menaces sont agitées, sans être suivies d'effet. Et c'est la loi Macron qui a réduit la fiscalité sur les actions gratuites dites de « performance », sous prétexte de « rémunérer les talents ». Depuis, cette forme de rémunération explose : 58 % de celle de Ghosn en 2015 (4,2 millions d'€).

LES CASSEURS DES MANIFESTANTS

Quand une matraque se lève, c'est toujours contre ceux qui se révoltent, jamais contre ceux qui les oppriment. À Paris, Rennes, Nantes, Grenoble, Strasbourg, Toulouse ... les violences policières contre les manifestants se multiplient. Par ses charges contre les manifestations intersyndicales et étudiantes, les gazages, matraquages et arrestations

systématiques, la police multiplie les provocations. Relayé par les médias, Valls couvre cette répression sous prétexte de la présence de « casseurs ». Certains de ces casseurs cagoulés sont même parfois protégés par la police, quand ce ne sont pas des policiers déguisés en casseurs comme le démontrent plusieurs images et témoignages. La manifestation de flics du 18 mai n'est qu'un écran de fumée. Répression et désinformation ... les seules armes d'un gouvernement aux abois pour tenter de casser le mouvement contre la loi travail.

SECRET DES AFFAIRES :

AU SERVICE DES MULTINATIONALES

Au procès Luxleaks, le procureur du Luxembourg a requis 18 mois de prison contre Antoine Deltour et Raphaël Halet, deux salariés du cabinet d'audit PwC accusés « d'anticapitalisme », de « vol » et de « violation de secret professionnel ». Leur crime: avoir dévoilé les méthodes par lesquelles la législation du Luxembourg permet à des multinationales d'économiser des milliards d'impôts. Atteinte impardonnable au secret des affaires, au cœur de la « directive » votée au Parlement européen le 14 avril ! La définition du « secret des affaires » est tellement large que toute information interne à l'entreprise pourrait en faire partie. Avec la menace pour quiconque oserait dénoncer des pratiques illégales ou des malversations de se voir lourdement condamné. Après les Panama Papers et autres scandales, l'heure n'est pourtant pas à protéger le secret des affaires ... mais au contraire à l'abolir.

PS ET FN A LA BOTTE DES MULTINATIONALES

Deux semaines après l'éclatement du scandale « Panama papers », les députés européens ont adopté la directive sur la protection du secret des affaires. Elle protégera désormais les patrons voyous à l'encontre des journalistes et des lanceurs d'alerte qui révéleront des fraudes. Directive votée par les députés français du PS, des Républicains et du Front National. Pourtant, à entendre leurs discours, ils prétendent tous défendre les petits contre les puissants, contre le « capitalisme mondialisé ». Encore une belle arnaque !

NON A LA RESTRICTION DE LA LIBERTE DE LA PRESSE, DES LIBERTES PUBLIQUES ET INDIVIDUELLES !

Les arrestations massives et la répression ont pour but de nous dissuader d'exercer ainsi notre liberté d'expression et notre droit à manifester contre la « loi Travail ». 13 lycéens du 92, la plupart mineurs, ont été placés en garde à vue puis libérés 2 jours après, devant la protestation des associations de parents d'élèves, des partis et des syndicats. Des personnes soupçonnées d'être des « antifascistes et anticapitalistes » et même des journalistes sont interdits de manifestation par arrêté préfectoral. Valls et Hollande en sont réduits à utiliser les méthodes des pires dictateurs.

FAISONS MONTER LA FIEVRE SOCIALE A 49-3 !

Quel point commun entre le 49-3 et l'auto-rémunération de Ghosn au CA de Renault (ou encore le non-respect du vote non à la constitution européenne en 2005 ...) ? Réponse : l'arrogance des classes dominantes, dont la loi El Khomri est un concentré. Deux bonnes raisons de nous mobiliser aujourd'hui au Technocentre à l'appel de l'intersyndicale.